



PRA-
TIQUE



BON POUR
LA SANTÉ



ÉCOLO-
GIQUE



ÉCONO-
MIQUE

Électrique ou non, et si vous passiez au vélo ?

Parce que chaque petit geste compte pour protéger notre environnement, **Montpellier Méditerranée Métropole multiplie les dispositifs pour vous aider à adopter des solutions de déplacements alternatives.**

Autant de raisons pour **changer nos habitudes** et prendre part à **la transition écologique** de notre territoire.

Montpellier Méditerranée Métropole - Direction de la communication - 01/2024 - NG

30€*
pour faire réparer
mon vélo

Dispositif d'aide
pour tout type de vélo,
sans condition de ressources

Valable jusqu'au
31 décembre 2024
dans les magasins de la métropole
participant à l'opération.

L'écologie positive en action



Dès notre élection à la Ville et la Métropole de Montpellier, nous avons posé les bases d'une politique innovante et ambitieuse pour lutter contre le changement climatique tout en protégeant le pouvoir d'achat des plus fragiles.

Pour une meilleure qualité de l'air et un cadre de vie apaisé, nous avons choisi d'inciter aux transports alternatifs à la voiture individuelle, dont la place se réduit globalement. **Montpellier Méditerranée Métropole est ainsi la plus grande Métropole européenne à instaurer la gratuité des transports en commun pour tous ses habitants.**

L'aide à l'achat d'un vélo électrique est également une mesure forte d'incitation à la pratique d'un mode de déplacement plus simple, plus rapide, plus économe, bénéfique pour la santé et respectueux de l'environnement. Le vélo électrique offre une réponse aux habitants de la ville centre comme à ceux des communes de la Métropole, idéale pour les déplacements de moins de 15 km.

C'est pourquoi la Métropole a offert du 1^{er} novembre 2020 au 31 décembre 2023 une aide de 500 euros maximum, sans conditions de ressources, pour tout achat de vélo électrique neuf effectué chez un vélociste de la Métropole. Cette aide a rencontré un vif succès puisque plus de 40 000 dossiers ont été déposés.

Le dispositif d'aide de 30€ pour la réparation de son vélo électrique ou mécanique est prolongé jusqu'au 31 décembre 2024.

La Métropole engage par ailleurs des efforts majeurs pour étendre le réseau cyclable, dans le cadre d'un Plan mobilités actives de 150 millions d'euros. **L'objectif : passer de 4 % de déplacements à vélo à 10 % d'ici 2026**, ce qui permettra de considérablement modifier les usages et d'apaiser la ville car un vélo en plus est une voiture en moins.

Autant de bonnes raisons de passer maintenant au vélo et de rejoindre les milliers d'habitants qui ont déjà choisi ce mode de déplacement.



Michaël Delafosse

Président de Montpellier Méditerranée Métropole
Maire de Montpellier



30€*



Modalités

Depuis le 1^{er} février 2022, une aide de 30€* est délivrée par la Métropole pour la réparation de son vélo.

- Valable pour tous les habitants de Montpellier Méditerranée Métropole
- Sans conditions de ressources
- Dispositif valable jusqu'au 31 décembre 2024.
- *Montant fixé à 50 % maximum du coût de réparation de son vélo dans un magasin de la Métropole (plafonné à 30 €).

Pour profiter de l'aide, adressez-vous directement à votre vélociste. Aucune démarche n'est nécessaire auprès de la Métropole.

Retrouvez la liste complète des vélocistes de la métropole participant à l'opération sur :

montpellier3m.fr/aidevelo

